

Objet : Note d'information sur la réglementation de la glissance des bâtiments et accès piétonniers

Madame, Monsieur,

GRIPSURE, spécialiste de la fabrication de lame de terrasse antidérapante, vous informe des nouvelles dispositions en matière de glissance pour les bâtiments et accès piétonniers.

Les chutes par glissade sont une source importante d'accidents professionnels et domestiques. Les conséquences humaines et financières qu'engendrent la glissance des revêtements de sol sont en constante augmentation.

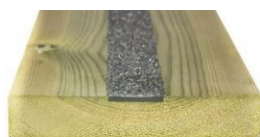
Ainsi en Août 2019, est entrée en vigueur **La norme NF P05-011 « Revêtements de sol — Classement des locaux en fonction de leur résistance à la glissance »**. Cette norme vient uniformiser les seuils de glissance requis selon un usage, pour tous types de revêtement de sols. A titre d'exemple, les locaux ci-après ont le classement suivant :

Zone extérieure d'accès et escalier d'une galerie commerciale	PC 27
Terrasse à usage collectif en rez-de-jardin d'un local accessible au public	PC 20
Quai de gare extérieur soumis aux intempéries	PC 27
Rampe d'accès aux personnes à mobilité réduite extérieur	PC 27

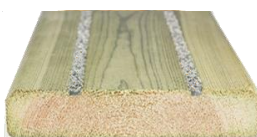
En d'autres termes, **les matériaux utilisés pour les revêtements de sol des locaux accessibles aux publics sont tenus de respecter un classement « PC »** conformément à l'usage pour lequel ils sont destinés, selon la norme NF P05-011. Les matériaux seront testés selon les méthodes d'essais décrites dans la Norme XP CEN/TS 16165 de Décembre 2016 « Détermination de la résistance à la glissance des surfaces piétonnières - Méthodes d'évaluation ». **L'amplitude des résultats est comprise entre PC6 et PC35, « 6 » étant la plus faible exigence et « 35 » l'exigence maximale.**

Les matériaux aux propriétés antidérapantes ne peuvent limiter à eux seuls le risque accidentogène, il conviendra de les inscrire dans une politique globale de sécurité et de prévention.

GRIPSURE, spécialiste des terrasses bois antidérapantes, vous propose des produits conformes et garantis selon la réglementation en vigueur.

**PC 27***

Boardwalk Urban

**PC 35***

Pro Contemporary

**PC 35***

Pro Classic

**Pose perpendiculaire au sens principale de la marche. Détails produits sur consultation.*

Rendez-vous sur notre site internet www.gripsure.fr pour découvrir notre offre. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter les équipes Gripsure.

Maxime CAROFF
Directeur Commercial

